



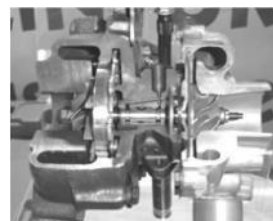
*Tu es polyvalent(e), rigoureux(s) et capable de t'adapter aux évolutions technologiques, économiques et sociales ? Alors cette option peut t'intéresser :*

## MÉCANICIEN(NE) DES MOTEURS DIESELS ET ENGIN HYDRAULIQUES

### LE MÉTIER ET LA FORMATION

La formation en « **Mécanicien(ne) des moteurs diesels et engins hydrauliques** » t'apprendra à :

- appliquer la législation et les réglementations en matière de sécurité et d'hygiène, d'ergonomie et d'environnement du travail ;
- s'intégrer à la vie professionnelle ;
- réparer et entretenir les moteurs diesels ; utiliser les outils, les machines et les appareillages nécessaires aux réparations et aux adaptations des moteurs diesels et des engins hydrauliques ;
- assembler les pièces par des techniques du soudage, du boulonnage, du rivetage et du collage ;
- appliquer les notions scientifiques et techniques nécessaires au métier ;
- réparer les différents circuits électriques et électroniques ;
- réparer, adapter, remplacer et entretenir les machines et engins hydrauliques.



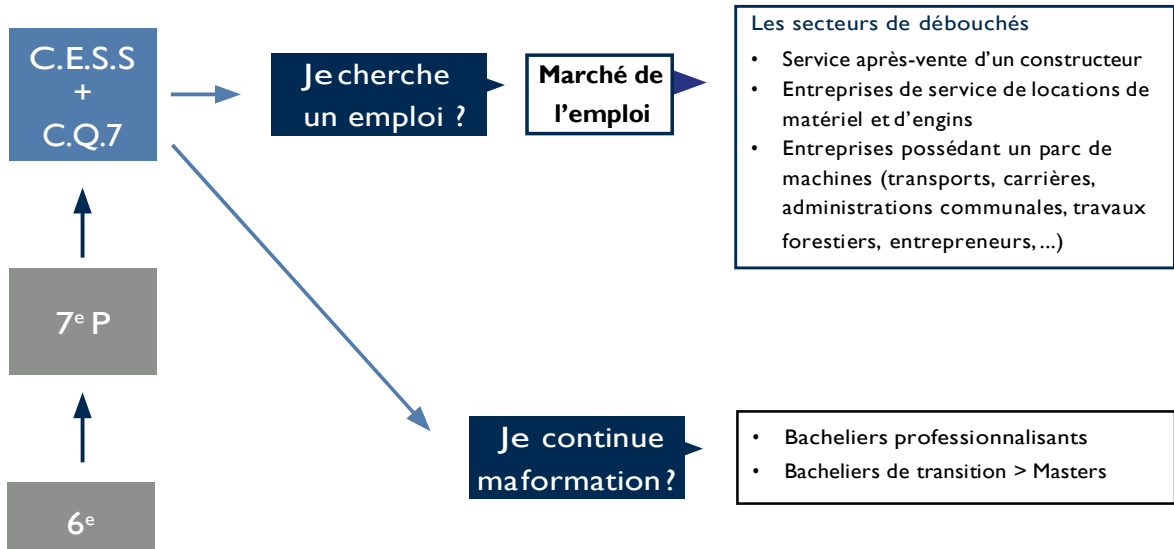
### CONDITIONS D'ADMISSION

Accès à cette 7<sup>ème</sup> :

Avoir terminé avec fruit une 6<sup>ème</sup> année (et obtenu le certificat de qualification) dans l'une des options de base groupées suivantes :

- 6TQ Mécanicien(ne) polyvalent(e) de l'automobile
- 6P Conducteur(trice) d'engins de chantier
- 6P Mécanicien(ne) d'entretien automobile

# UNE FORMATION DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE



CESS : Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur  
 CQ6, CQ7 : Certificat de Qualification  
 CE6P : Certificat d'Études de 6<sup>e</sup> année professionnelle

## LA GRILLE HORAIRE

	7 <sup>ème</sup>
<b>Formation commune :</b>	
Éducation physique	2h
Français	4h
Formation sociale et économique	2h
Formation scientifique	2h
Mathématiques	2h
Religion catholique	2h
<b>Formation liée à la spécialité :</b>	
Laboratoire d'électricité	3h
Laboratoire d'hydraulique et de pneumatique	4h
Laboratoire Diesel	4h
Travaux pratiques	8h
<b>Total :</b>	<b>33h</b>

Diplôme obtenu à la fin de 7<sup>ème</sup> année :

C.E.S.S. (Certificat d'Études Secondaire Supérieur) | CQ7 (Certificat de Qualification)